



Référence client : 318 300 050

Numéro Compte de Contrat : 524 406 267

Lieu de consommation :

NORD 2EM K
18, ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.3

MME FLORANCE CANDIE
ETG 2 APT 1ÈRE À GAUCHE
18 ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Pourquoi reste-t-il un montant à régler ?

Nous avons estimé votre consommation en Electricité à 3888 kWh pour l'année. Sur la période échue, vous avez finalement consommé 5060 kWh en Electricité.



Electricité

5060 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Remises

+ 1 524,76 €

- 144,00 €

Total TTC des éléments facturés

= 1 380,76 €

Dont Total hors TVA (1 167,80 €)

Dont Total TVA (212,96 €)

Prélèvements déjà effectués pour l'Electricité

- 913,00 €

Montant TTC de la facture

= 467,76 €

échéance au 10 juin 2024

Montant Total TTC (PRELEVE LE 10/06/24)

467,76 €



Votre prochain échéancier

Vous serez prélevé de 182,72 €
le 07 de chaque mois

Télé-relevé Electricité

autour du 24 de chaque mois

(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le
montant de cette facture sera prélevé
sur le compte
1010700339007313933XXXX.Retrouvez vos coordonnées
bancaires p.3.

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):

5060

De
juin 2023
à
mai 2024

ELEC.

Faites des économies d'énergie
en maîtrisant votre consommationSuivez votre consommation au plus près sur votre
Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)Surveillez votre consommation d'eau chaude en réglant la
température de votre chauffe-eau entre 50°C et 60°C.

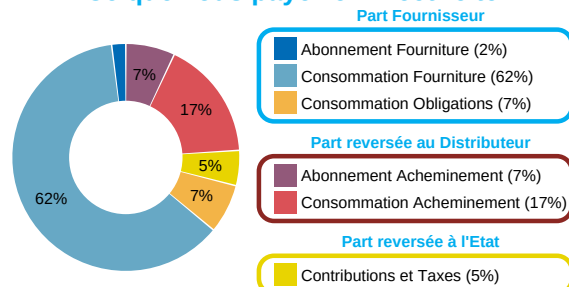
Avec la **Facture en Ligne**, vos factures sont disponibles 5 ans sur
votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer
comme justificatif de domicile.

Les événements Electricité sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➡ Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé.
- ➡ Vos Abonnement et Prix par kWh pour l'acheminement (HTT) évoluent suite à l'évolution du TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité), conformément à votre Contrat.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.engie.fr/espace-client/prime/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Electricité



ELECTRICITE

Abonnement Fourniture

du 25/07/23 au 24/07/24 sur la base de 1,84€ HT par mois ⁽¹⁾

Abonnement Acheminement

du 25/07 au 31/07/23 sur la base de 7,64€ HT par mois ⁽¹⁾

du 01/08/23 au 24/07/24 sur la base de 8,11€ HT par mois ⁽¹⁾

Total Abonnement

Consommation Fourniture

du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Creuses compteur n° 601

au prorata du 08/06 au 31/08/23 incluant bouclier tarifaire 2023

au prorata du 01/09 au 31/10/23 incluant bouclier tarifaire 2023

au prorata du 01/11/23 au 24/05/24

du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Pleines compteur n° 601

au prorata du 08/06 au 31/08/23 incluant bouclier tarifaire 2023

au prorata du 01/09 au 31/10/23 incluant bouclier tarifaire 2023

au prorata du 01/11/23 au 24/05/24

du 01/11/23 au 31/01/24 Remise bouclier tarifaire 2023 ⁽²⁾

Consommation Acheminement ⁽³⁾

du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Creuses Saison Basse compteur n° 601

au prorata du 08/06 au 31/07/23

au prorata du 01/08/23 au 24/05/24

du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Pleines Saison Basse compteur n° 601

au prorata du 08/06 au 31/07/23

au prorata du 01/08/23 au 24/05/24

du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Creuses Saison Haute compteur n° 601

au prorata du 01/09/23 au 24/05/24

du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Pleines Saison Haute compteur n° 601

au prorata du 01/09/23 au 24/05/24

Consommation Obligations ⁽⁴⁾

du 08/06/23 au 24/05/24

Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽⁵⁾

Contribution Tarifaire Acheminement

Contribution au service public de l'Electricité du 08/06/23 au 31/01/24

Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 24/05/24

Total Contributions et taxes

	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement Fourniture					22,50	5,5
Abonnement Acheminement					1,78	5,5
					97,08	5,5
Total Abonnement					121,36	
Consommation Fourniture						
du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Creuses compteur n° 601	3982 télé-relevé	6579 télé-relevé	2597			
au prorata du 08/06 au 31/08/23 incluant bouclier tarifaire 2023			180	0,05720	10,296	20,0
au prorata du 01/09 au 31/10/23 incluant bouclier tarifaire 2023			214	0,06975	14,927	20,0
au prorata du 01/11/23 au 24/05/24			2203	0,17192	378,740	20,0
du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Pleines compteur n° 601	3434 télé-relevé	5897 télé-relevé	2463			
au prorata du 08/06 au 31/08/23 incluant bouclier tarifaire 2023			69	0,14879	10,266	20,0
au prorata du 01/09 au 31/10/23 incluant bouclier tarifaire 2023			132	0,17437	23,017	20,0
au prorata du 01/11/23 au 24/05/24			2262	0,27654	625,534	20,0
du 01/11/23 au 31/01/24 Remise bouclier tarifaire 2023 ⁽²⁾			2553	0,10217	- 260,840	20,0
Consommation Acheminement ⁽³⁾						
du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Creuses Saison Basse compteur n° 601	4718 télé-relevé	5487 télé-relevé	769			
au prorata du 08/06 au 31/07/23			89	0,00830	0,739	20,0
au prorata du 01/08/23 au 24/05/24			680	0,00870	5,916	20,0
du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Pleines Saison Basse compteur n° 601	4259 télé-relevé	4778 télé-relevé	519			
au prorata du 08/06 au 31/07/23			23	0,01320	0,304	20,0
au prorata du 01/08/23 au 24/05/24			496	0,01390	6,894	20,0
du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Creuses Saison Haute compteur n° 601	0 télé-relevé	1827 télé-relevé	1827			
au prorata du 01/09/23 au 24/05/24			1827	0,04240	77,465	20,0
du 08/06/23 au 24/05/24 Heures Pleines Saison Haute compteur n° 601	0 télé-relevé	1944 télé-relevé	1944			
au prorata du 01/09/23 au 24/05/24			1944	0,06120	118,972	20,0
Consommation Obligations ⁽⁴⁾						
du 08/06/23 au 24/05/24			5060	0,01783	90,220	20,0
Total Consommation					1102,45	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽⁵⁾						
Contribution Tarifaire Acheminement					20,69	5,5
Contribution au service public de l'Electricité du 08/06/23 au 31/01/24			3148	0,0010000	3,15	20,0
Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 24/05/24			1912	0,0210000	40,15	20,0
Total Contributions et taxes					63,99	

TOTAL ELECTRICITE TTC

1 524,76 €

Dont 309,15 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité

REMISES	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TTC en euros
REMISE ENGIE 2024	1	- 120,00	- 120,00	20,0	- 144,00

TOTAL REMISES TTC

- 144,00 €

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	1 167,80	7,81	205,15	1 380,76
Déduction des prélèvements effectués				- 913,00
TOTAL DE VOTRE FACTURE				467,76 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie



Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7
particuliers.engie.fr



Accédez depuis votre application mobile



Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ



ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24



Urgence sécurité Gaz GRDF

0 800 473 333

Service & appel gratuits



Accueil Dépannage Electricité Enedis

N°Cristal 0 972 675 077

APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie



Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr

Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016

78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client
- Mensualisation

Vos prochaines échéances



Télé-relevé Electricité autour du
24 de chaque mois

Prochaine facture autour
du 24 mai 2025

Pour votre prochaine facture, le compteur communicant Electricité sera télé-relevé. Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Votre contrat d'énergie avec Engie



Elec Référence 1 an

Date d'effet : 08/06/23 - Date d'échéance : 30/06/24

Puissance souscrite : 6 kVA

Compteur Linky communicant / Heures Creuses : HC (22H52-6H52) (peuvent varier de quelques minutes)

Point de livraison : 22128219897605

Elec Verte

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : Candie FLORANCE

Identifiant Créancier SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque
BRED BANQUE POPULAIRE/AG BRIE COMTE ROBERT

Référence Unique du Mandat : 00S018638881

Numéro de compte : 1010700339007313933XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service clients.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - **particuliers.engie.fr**.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Eléments liés à l'Electricité

du 08/06/2023 au 24/05/2024

■ Abonnement	136,23 €
■ Consommation	1 102,45 €
■ Contributions et taxes	63,99 €

Autre

■ Autres	- 108,38 €
■ TVA	216,10 €

Total TTC 1 410,39 €

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽²⁾ Détail sur consommation bouclier tarifaires

• 2023: Remise bouclier tarifaire électricité 2023 qui s'applique à compter du 1er février 2023.

⁽³⁾ Plages temporelles acheminement

Heures Pleines Saison Haute (HPH) / Heures Creuses Saison Haute (HCH) / Heures Pleines Saison Basse (HPB) / Heures Creuses Saison Basse (HCB) : la saison haute est constituée des mois de décembre à février, et de 61 jours, répartis de telle sorte qu'au cours d'une même année civile, la saison haute ne soit pas constituée de plus de trois périodes disjointes. Les autres périodes constituent la saison basse. Par défaut, la saison haute est constituée des mois de novembre à mars (délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 juin 2018 portant décision sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité dans les domaines de tension HTA et BT).

⁽⁴⁾ Détail sur Consommation Obligations

La consommation, pour le calcul du montant dû pour les obligations, est votre consommation globale sur la période considérée, définie grâce aux index (cf. lignes « Consommation Fourniture » ou lignes « Consommation Acheminement »).

⁽⁵⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mediateur-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDiateur, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :

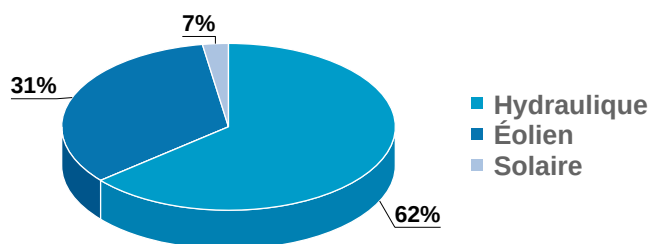


NUMÉROS
D'URGENCE
17 **114**

Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2022 pour les offres Elec'Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 61% implantées en France et 39% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.

VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour la période du 25/05/2024 au 24/05/2025



Référence client : 318 300 050

Numéro Compte de Contrat : 524 406 267

Lieu de consommation :

NORD 2EM K
18, ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

MME FLORANCE CANDIE
ETG 2 APT 1ÈRE À GAUCHE
18 ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Chère cliente,

Voici votre nouveau calendrier de paiement pour la période du 25/05/2024 au 24/05/2025 détaillant les dates de prélèvement et les montants mensuels qui seront prélevés sur votre compte bancaire référencé.

Suite au nouveau bouclier tarifaire, nous avons procédé à un ajustement de votre plan de paiement pour vous éviter de recevoir une facture annuelle élevée.



Votre Calendrier de Paiement (date de prélèvement et montant TTC)

	Le 08/07/24	Le 07/08/24	Le 09/09/24	Le 08/10/24	Le 07/11/24	Le 09/12/24	Le 07/01/25	Le 07/02/25	Le 10/03/25	Le 07/04/25	Le 09/05/25
Electricité	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €
Total Prélèvement	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €	182,72 €

Comme vous, plus de 5 millions de clients ENGIE ont choisi la mensualisation, Félicitations !

Comment ont été définies vos mensualités ? Celles-ci ont été estimées en fonction des consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées) :

- consommation en Electricité de 5184 kWh

Et ensuite que se passe-t-il ? Après la dernière mensualité, **une relève ou auto-relève de compteur(s) sera effectuée**. Vous recevrez alors votre **facture annuelle**, calculée sur la base de ce que vous avez réellement consommé déduction faite des mensualités déjà réglées :

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Votre prochaine facture sera émise vers le 24 mai 2025. En effet, grâce à la mensualisation vous ne recevez plus qu'une facture par an !

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet particuliers.engie.fr ou sur notre application mobile afin de suivre vos consommations.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie



Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr



Accédez depuis votre application mobile



Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ



ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : Candie FLORANCE

Identifiant Créancier SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque

BRED BANQUE POPULAIRE/AG BRIE COMTE ROBERT

Référence Unique du Mandat : 00S018638881

Numéro de compte : 1010700339007313933XXXX

